

Le **magazine**

DOSSIER

**En avant
la musique !**

TRANSITION EN ACTIONS

L'AMAP à la ferme

ILS FONT LE TERRITOIRE

**Ille et Développement,
toujours vert**

L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné



Le 9 février dernier la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ont signé la prolongation de leur convention de partenariat pour la période 2022-2024. Cette signature marque l'engagement commun de soutenir les acteurs de l'artisanat porteur d'une très forte dynamique d'activités sur le territoire.

Sur le Val d'Ille-Aubigné, en fin d'année 2022, ce sont 830 entreprises artisanales

actives, pour 2200 emplois et 62 apprentis en formation, dans une évolution en croissance.

Par ce partenariat, engagé en 2019, ont déjà été assurées plusieurs sessions de formation à l'attention des artisans chefs d'entreprises, dont notamment, en cours, des ateliers d'accompagnement à la nécessaire transformation numérique des entreprises.

En outre, dans le cadre du versement des aides Pass Commerce et Artisanat, porté conjointement par la Communauté de communes et la Région Bretagne, la Chambre

des Métiers et de l'Artisanat y contribue en apportant son expertise et ses conseils auprès des demandeurs lors de l'établissement de leurs dossiers. Depuis 2019, sur un total de 54 dossiers, 36 dossiers ont été montés avec le soutien des techniciens de la CMA.

La dynamique du partenariat Val d'Ille-Aubigné et Chambre des Métiers et de l'Artisanat se doit d'être prolongée. Au service des acteurs de l'artisanat du territoire, ce partenariat contribue à la dynamique de la Communauté de communes et au développement de l'offre de services aux habitants.



Outre les rubriques habituelles de votre magazine, le dossier de ce numéro présente l'action des deux écoles de musique du territoire, Allégo et de l'Illet, que soutient la Communauté de communes pour un enseignement musical de qualité, d'accès le plus adapté possible, sur l'ensemble du territoire.

Vous souhaitant une agréable lecture.

Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné
Maire de Melesse

VALORISER
il
PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mise en page :

Yves Bigot. Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli.

Crédit photos : Allegro, Bruno Barde, Julien Tourault, Rémy Poncet, Vent des forges, Simon Bourcier, AVF Biomédical, Yves Bigot - Impression : Les Hauts de Vilaine - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC.

Tirage : 17 000 exemplaires.

ISSN : 2553-4025 - Dépôt légal : Mars 2023.





MOBILITÉ

Les Rendez-vous solutions transports de retour

Le guichet itinérant des mobilités du Val d'Ille-Aubigné reprend la route. Vous souhaitez découvrir l'offre globale de mobilités ? Obtenir des informations sur le TER ou les cars BreizhGo ? Découvrir l'autopartage et le covoiturage ? Le service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) ? Ou simplement faire réparer votre vélo près de chez vous ? Les Rendez-vous solutions transports vous aident à trouver les modes de déplacements alternatifs à la voiture adaptés à vos besoins.

Dans chacune des 19 communes, le Val d'Ille-Aubigné et ses partenaires vous proposent un temps d'échange, d'information et de sensibilisation aux mobilités durables. Lors de chaque Rendez-vous, les mécaniciens d'Happy Cyclette se tiennent à votre disposition pour réparer votre vélo - prestation payante. Leur atelier mobile sert de relais à la distribution et à la maintenance des VAE.

► + infos et programme sur www.valdille-aubigne.fr/rdv-transports

Comment se déplace-t-on ?

La crise sanitaire, le développement du télétravail, l'augmentation des prix des carburants ainsi que la mise en service de la ligne B du métro à Rennes et la refonte du réseau de transports en commun ont modifié nos habitudes de déplacement, notamment vers la métropole. Une enquête mobilité ("Fréquence Plus") est menée sur le territoire du Val

d'Ille-Aubigné depuis le 7 février jusqu'au 15 avril pour mieux comprendre l'évolution de nos comportements en matière de déplacements.

Tous les ménages du territoire sont susceptibles d'être contactés pour participer à cette enquête téléphonique d'une durée de dix à quinze minutes.



© Rémy Poncet

LES ANIMAUX

L'hermine (*Mustela erminea*)

Hyperactive et chieuse hors pair, l'hermine est un petit mammifère svelte (25 cm) capable de se faufiler dans des trous d'à peine 4 cm pour y débusquer ses proies favorites, les campagnols.

Connue pour revêtir un manteau de fourrure blanc l'hiver dans les régions enneigées au moins quarante jours par an, elle garde en Bretagne son pelage marron. Ce dernier lui vaut d'être souvent confondue avec sa cousine, la belette. Elle s'en distingue pourtant facilement par sa queue plus longue, coiffée d'un élégant pinceau noir.



Des ateliers pour bien rénover

En décembre, la SCIC des Survolés, l'ALEC du Pays de Rennes et le Val d'Ille-Aubigné organisaient une première « causerie » consacrée à la rénovation performante de l'habitat, à Guipel. Une vingtaine de personnes y ont participé. L'occasion de parler technique, confort et budget mais aussi de découvrir le

fonctionnement d'une caméra thermique et les services publics d'accompagnement à la rénovation de l'habitat, France Rénov et Pass'Réno.

Au vu du succès de cette animation, deux nouveaux ateliers seront organisés en 2023.

CULTURE

Le Vent des Forges expose

L'exposition itinérante "Lignes de vies" est le fruit du projet Terre d'histoires, initié par la compagnie Le Vent des Forges dans le cadre d'une résidence mission soutenue par le Val d'Ille-Aubigné et le Département d'Ille-et-Vilaine.

"Lignes de vies" partage au public les trajectoires de vies précieuses de nos grands aînés, le fruit de trois années de travail, rythmées par plus de cinquante visites en EHPAD, seize stages de modelage, d'écriture et de lecture.

Au menu : des sculptures, des podcasts, de la photo et des lectures.

► **Vernissage** le vendredi 31 mars au centre culturel de Sens-de-Bretagne, à 20h, en présence de la violoncelliste Anne-Marie Vanheule, de la danseuse Marie Naud et de la comédienne Odile L'Hermitte. L'inauguration sera suivie d'une ouverture au public le 1^{er} et 2 avril. L'exposition circulera ensuite dans tous les EHPAD du territoire.



Une fresque à la maison éclusière de Chanclin

La Communauté de communes et le centre d'art 40 m³ invitent l'artiste japonaise Makiko Furuichi à réaliser une fresque figurative autour des végétaux et du vivant sur le hangar de la maison éclusière de Chanclin, à Montreuil-sur-Ille.

Des temps de rencontre et d'animation sont prévus lors de sa résidence du 8 au 19 avril.

Soutenu par la Région Bretagne, ce projet fait écho au souhait de la Communauté de communes de créer un parcours d'œuvres le long du canal d'Ille-et-Rance, en résonance avec le paysage et le patrimoine.

VIE QUOTIDIENNE

Signal conso, à votre service

Si vous rencontrez un problème avec un professionnel (achat, restauration, énergie, banque, téléphonie, Internet, loisirs, automobile...), vous pouvez le signaler sur la plateforme SignalConso.

Lorsque vous déposez un signalement, SignalConso contacte le professionnel pour l'en informer. Ce dernier peut alors vous répondre et/ou s'améliorer. Si vous choisissez de communiquer vos coordonnées au professionnel, celui-ci pourra vous contacter directement.

Votre signalement sera automatiquement enregistré dans la base de données de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des

fraudes (DGCCRF). Laquelle pourra décider de surveiller ou de contrôler le professionnel incriminé en cas de signalements multiples.

► **+ infos** : <https://signal.conso.gouv.fr> ou www.mce-info.org





Une nouvelle saison au **Domaine de Boulet**

C'est l'heure de la réouverture du Domaine de Boulet. Situé à Feins, au bord d'un vaste plan d'eau au milieu d'un écrin de nature, ce site incontournable du territoire vous propose un large panel d'activités et d'hébergements.

Le centre nautique propose des cours à l'année avec la possibilité de pratiquer des activités nautiques (catamaran, dériveur, etc.) ou de pleine nature, le mercredi et le samedi. Reprise des cours mercredi 8 mars/samedi 11 mars. Pendant les vacances de Pâques (17-28 avril), le centre nautique organise des stages de voile de cinq séances

du lundi au vendredi. L'accueil en journée complète y est possible à partir de six ans. Les 25 et 26 mars, le Domaine de Boulet accueillera le championnat de Bretagne de voile handivalide (Mini J/Hansa/Néo) et de voile radiocommandée.

Le camping trois étoiles ouvrira ses portes samedi 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre.

L'espace bar (boissons non alcoolisées, glaces, confiseries) et le centre nautique sont ouverts du lundi au vendredi (10h-18h) et le week-end (14h-18h) à partir du 6 mai.

► + **infos centre nautique** : 02 99 69 70 69 ; contact@domaine-de-boulet.fr

► + **infos camping** : 02 99 69 63 23 ; camping@domaine-de-boulet.fr



Du camping à Saint-Médard-sur-Ille

L'aire naturelle de camping à Saint-Médard-sur-Ille rouvre le 15 avril. Venez (re)découvrir ce havre de paix bucolique à deux pas du canal d'Ille-et-Rance et du bourg. La mairie vous délivrera le code d'accès à réception du règlement du séjour.

Tarifs 2023

- Forfait de base (emplacement deux personnes + véhicule) : 12 €
- Emplacement (toile de tente, caravane) : 3,50 €
- Véhicules motorisés (voiture, motos, camping-car) : 2,50 €
- Enfant + 15 ans et/ou adulte supplémentaire : 4 €
- Enfant -14 ans : 2,50 €
- Électricité : 5 €



Le sentier du **Bois Roux**



Lieu : Gahard / Saint-Aubin-d'Aubigné
Départ : Lieu-dit des Fouteaux derrière l'abri de bus
Distance : 7.2 km
Durée : 2h30
Dénivelé : 44.5m
Balisage : Jaune - Sentier N°32

Ce circuit au relief très prononcé est l'un des rares à offrir des dénivelés aussi importants sur ce secteur. Très abordable, il est parcouru par de nombreux chemins boisés qui vous permettront d'accéder à des points de vue étonnants.

Ce cheminement témoigne également d'un passé économique dynamique. La présence de carrières de calcaire a favorisé le développement d'une école au village de La Clossais ainsi que l'installation de commerces et d'artisans au Bois Roux.

Fiche détaillée du circuit sur www.valdille-aubigne.fr

 ENVIRONNEMENT



En lutte contre le frelon Asiatique

Connus pour leur prédation sur les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles, les frelons asiatiques représentent une menace pour la conservation de la biodiversité.

En 2022, pas moins de 431 nids ont été détruits sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné. Un record inquiétant, en hausse de + 30 % par rapport à 2018.

Pour lutter contre cette espèce exotique envahissante, la Communauté de communes finance la destruction des nids. Pour signaler un nid, prévenez la FGDon35 qui se chargera de faire intervenir une entreprise spécialisée.

► + **infos** : 09 75 53 57 91 ou secretariat@fgdon35.fr



BIEN PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER

Le PAT en actions

Les PAT visent à développer l'approvisionnement en circuits courts des produits locaux, en soutenant l'installation d'agriculteurs.

Restauration scolaire

La loi Egalim exige que les cantines proposent des plats composés à 50 % de produits dits "de qualité" dont 20 % en bio ainsi qu'un plat végétarien par semaine. Pour ce faire, le Val d'Ille-Aubigné a organisé trois formations auprès des équipes de restauration de son territoire en février

et mars, consacrées à la présentation de la loi, à la cuisine végétarienne et aux outils pédagogiques.

Agriculture

Le Val d'Ille-Aubigné finance la réalisation d'un diagnostic des exploitations situées sur un périmètre identifié comme prioritaire en termes d'enjeu environnemental, en raison de la biodiversité, de la qualité de l'eau, de la proximité de zones de captage.

Complété par un accompagnement technique, le diagnostic IDEA vise à rendre les

exploitations agricoles plus durables.

Cette démarche ouvre la possibilité d'adhérer au label "Terres de Sources®". Piloté par Eau du Bassin Rennais, ce label permet d'élargir les débouchés des productions agricoles en signalant aux consommateurs les producteurs engagés pour la protection de la ressource en eau.



 URBANISME

Petites villes, grandes ambitions

Dans le cadre du programme national "Petites villes de demain", une convention d'opération de revitalisation de territoire a été signée le 12 décembre entre les représentants de l'État, les élus de la Communauté de communes, de Melesse, La Mézière, Saint-Aubin-d'Aubigné ainsi que plusieurs partenaires, en particulier le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne, la Banque des Territoires, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Etablie pour cinq ans sur la base d'un programme de 49 actions, la convention définit pour chaque commune un périmètre stratégique pour la mise en œuvre d'un projet de centralité, ciblé sur le logement, la consommation foncière, le dynamisme commercial ainsi que la transition énergétique et écologique.





CULTURE

En avant la musique !

Les écoles de musique Allegro et de l'Illet cultivent une passion commune, transmise à tout âge, à la maison et à l'école. Une partition à deux voix qui rythme la politique d'éducation artistique et culturelle du Val d'Ille-Aubigné.

Jazz, rock, classique... Les deux principales écoles de musique du territoire savent y faire. Question d'expérience. Créées en 1996, les deux associations ont le même âge. Toutes deux emploient exclusivement des musiciens professionnels diplômés. Avec plus d'une vingtaine de salariés chacune, Allegro et l'école de musique de l'Illet (EMI) déploient les moyens nécessaires pour couvrir toutes les envies de musique, tous les styles et tous les instruments, y compris le chant.

Une leçon de piano en solo ? C'est possible. Un cours de guitare collectif ? Également. Tout comme le djembé, la contrebasse ou la musique traditionnelle bretonne, la cornemuse et l'accordéon diatonique figurent au catalogue des enseignements. Les deux écoles sensibilisent les plus jeunes par l'éveil musical. Elles forment enfants, ados et adultes - débutants ou confirmés - avec le même feeling. Pratique instrumentale et formation musicale vont de pair.

La participation à un ensemble n'est pas obligatoire mais largement plébiscitée. Le choix est vaste. Allegro et EMI totalisent deux orchestres d'harmonie, une fanfare de rue, un groupe de variété française, un collectif de musique traditionnelle mais aussi plusieurs

orchestres de cordes, des ensembles de guitares, de musiques actuelles, de flûtes traversières... Après deux saisons délicates en raison de la crise sanitaire, la musique a repris le dessus. Les écoles ont retrouvé leurs effectifs.

Des élèves nomades

Agiles, les deux structures ont en commun une organisation multisitée, occupant chacune plusieurs locaux mis à disposition par les communes. Basée à Saint-Aubin-d'Aubigné, l'EMI se démultiplie à Chevaigné, Gahard, Saint-Sulpice-le-Forêt et Sens-de-Bretagne. Établie à Melesse, Allegro dispense aussi ses enseignements à La Mézière, Vignoc, Guipel et Montreuil-le-Gast. Tout dépend de l'instrument, de l'âge ou du niveau des élèves.



Chacune anime une riche saison culturelle, faite de concerts, récitals et master class. Avec la complicité d'artistes professionnels, les deux écoles produisent des spectacles qui font progresser leurs élèves en se frottant à la scène. « *Leur participation à de nombreuses fêtes et commémorations en fait des acteurs incontournables de la vie culturelle locale* », souligne Morgane Delamarre-Jaouen, en charge du développement culturel au Val d'Ille-et-Vilaine.

En janvier, Allegro jouait avec l'orchestre symphonique universitaire de Rennes. En février, l'EMI invitait les classes d'éveil musical sur scène avec les musiciens de Norkito. En mai, Allegro partagera l'affiche d'un projet jazz orchestral auprès du saxophoniste Guillaume Saint-James tandis que l'EMI se produira au festival des Arts à Gahard au son de la musique brésilienne. « *Chez l'une comme chez l'autre, on retrouve un même goût pour la création, la découverte* ».

Des tarifs accordés

La première à l'Ouest, l'autre à l'Est, les deux écoles se partagent historiquement le territoire. Mais la passion crée des ponts. Ainsi, les associations organisent ensemble leurs examens de cycles. Une fanfare de rue - les Fan'fars bretons - réunit même des musiciens des deux écoles.

Soutien de longue date, la Communauté de communes accompagne cet effort de convergence afin de garantir l'accès du plus grand



PAROLE D'ÉLUE

Isabelle Joucan, Vice-présidente en charge du développement culturel

« Notre intervention auprès des écoles de musique Allegro et de l'Illet fait écho à notre volonté de proposer aux habitants une offre culturelle en proximité tout au long de l'année.

Ce soutien se traduit d'abord par une subvention annuelle d'aide au fonctionnement. En parallèle, nous accompagnons les écoles dans leur démarche conjointe de convergence. Notre souhait est que chacun d'entre nous puisse bénéficier d'un enseignement musical de qualité, à la mesure de ses moyens, en tout point du territoire.



nombre à la pratique musicale. « *Les deux écoles harmonisent progressivement leurs tarifs. C'est déjà le cas pour les adhésions et la fanfare* ». Autre nouveauté : les deux écoles proposent un tarif préférentiel, calculé selon le quotient familial. Grâce à cette "aide aux familles", financée par le Val d'Ille-et-Vilaine, 98 élèves mineurs bénéficient d'un tarif réduit cette saison - couvrant jusqu'à 90 % du montant de l'inscription.

Des écoles... à l'école

Hors les murs, les écoles de musique interviennent en milieu scolaire tout au long de l'année. Depuis 2020, toutes les écoles du territoire - 12 sur 27 cette année - ont bénéficié a minima d'une action de pratique artistique.

Chez Allegro, l'opération s'appelle "Orchestre à l'école". Elle rassemble pendant deux ans des élèves de CM1-CM2 autour de la pratique d'instruments à cordes et à cuivre en formation d'orchestre, à raison d'une heure d'enseignement par semaine. La Communauté de communes finance l'intervention des professeurs, l'achat, l'entretien et le renouvellement des instruments prêtés aux élèves. Cette année, 110 enfants de quatre écoles publiques et privées de La Mézière, Vignoc, Andouillé-Neuville et Saint-Aubin d'Aubigné auront suivi ce parcours original d'éducation artistique et culturelle.

De son côté, l'école de musique de l'Illet participe au plan musique du Département d'Ille-et-Vilaine, cofinancé par le Val d'Ille-et-Vilaine. L'association encadre les projets de musiciens intervenants dans des classes de CP au CM2 dans neuf écoles publiques et privées. Pour monter une batucada, mettre un livre en musique, fabriquer des instruments à l'aide de matériaux naturels... Pas moins de 470 élèves bénéficient de ce dispositif cette année.

Un pas important a été franchi dans le rapprochement des grilles tarifaires, basées dorénavant sur le calcul du quotient familial. Mais jusqu'où doit aller ce travail de convergence ? Faut-il construire une structure intercommunale unique qui accueillerait les élèves des deux écoles de musique, en mutualisant les moyens ? Faut-il aménager deux pôles culturels distincts ? Ou conserver ce fonctionnement multisites, gage de proximité ? La réflexion est toujours en cours ».

REPÈRES

**482**

élèves à Allegro

**286**élèves à L'école
de musique de l'Illet**199 000 €**

de subventions du Val d'Ille-Aubigné

TÉMOIGNAGES



**Catherine Maurice, directrice
de l'école de musique de l'Illet,
joue du piano et de la contrebasse.**

« Des musiciens autant que des élèves »

« Aux enfants dès 7 ans, nous proposons de commencer la musique en petits orchestres pour pratiquer leur instrument, en découvrant le jeu collectif. Pour tous les élèves en cours individuel, nous les invitons à rejoindre l'un de nos 17 ensembles dès qu'ils se sentent prêts. À l'EMI, la formation musicale (1h/semaine) est obligatoire pour les enfants les quatre premières années. Ce qui leur permet de former leur voix, leur oreille et leur lecture, tout en préparant chaque année un projet qui les emmènera sur scène en fin d'année scolaire aux côtés d'artistes. Pour faire connaissance avec la comédie musicale, la musique des Balkans, le choro brésilien ou la musique New Orleans.

Faire de la scène dès que possible est un choix pédagogique fort. D'où notre saison culturelle assez fournie. Nous organisons une quarantaine de concerts par an au minimum. Ce sont ces projets, petits ou grands, qui font progresser, marquent les mémoires et créent des rencontres. En variant les lieux, les formes et les esthétiques, nous formons des musiciens autant que des élèves. »



**Anne Clousier, présidente de l'école
de musique Allegro, guitariste et chanteuse
dans un groupe de variétés pop-rock.**

« De la rigueur mais aussi du plaisir »

« Pendant le covid, les professeurs ont fait le maximum pour garder le contact. Cet investissement a payé. Notre école n'a jamais accueilli autant d'élèves !

Notre approche mêle la rigueur et le plaisir. L'excellence est possible mais n'est pas une obligation. Tout comme la formation musicale, désormais facultative. Si certains préfèrent jouer à l'oreille, pourquoi pas ? Nous essayons d'être à l'écoute des besoins. Si plusieurs familles nous sollicitent pour ouvrir une section d'éveil musical, nous nous donnons les moyens de le faire. Comme à Vignoc et à Guipel. Pour ne laisser personne de côté, nous devrions expérimenter l'année prochaine un atelier de musique adaptée, réservé aux enfants porteurs de handicap tels que l'autisme ou la trisomie 21.

Même si c'est un peu compliqué pour nos enseignants, notre fonctionnement multisites nous convient plutôt bien. Il nous permet d'être au plus près des élèves, en maximisant les contacts pour jouer dans un maximum de lieux. »



ILS FONT LE TERRITOIRE

Ille et Développement, toujours vert

Le chantier d'insertion de Saint-Aubin-d'Aubigné bichonne les espaces verts en soignant le CV et la confiance de ses salariés en reprise d'activité.

En balade dans la campagne, on se pose parfois la question : qui entretient les sentiers de randonnée, hiver comme été ? « *Sur le secteur de l'ancien pays d'Aubigné, c'est nous* », répond Carol Latour. Idem pour les parterres, les accotements et les pelouses de l'écoparc à Andouillé-Neuville. Nous ? L'une des équipes du chantier d'insertion Ille et Développement, créé en 2000. À cheval sur Saint-Aubin-d'Aubigné et La Bouëxière, l'association en compte trois dorénavant.

Désherbage, débroussaillage, tonte, taille, plantation... Des ronds-points aux cimetières, en passant par les stations d'épuration, Ille et Développement se consacre à l'entretien des espaces verts. Une activité support idéale pour se remettre en selle. « *Orientés par Pôle emploi, We Ker ou le CDAS, nos salariés ont un point commun. Ils sont éloignés de l'emploi, peu diplômés, bénéficiaires du RSA ou d'une reconnaissance*

de travailleur handicapé ». Mais tous volontaires pour repartir du bon pied.

Une parenthèse en chantier

Grâce à l'Union européenne, l'État et le Département, Ille et Développement peut recruter jusqu'à 24 salariés, en CCD d'insertion de quatre mois à deux ans, rémunérés au SMIC. Les équipes bougent. « *Les entrées et les sorties sont permanentes. Elles se font au gré des départs en formation, des opportunités professionnelles* ».

Le chantier d'insertion est un tremplin vers l'emploi durable. « *Environ la moitié de nos salariés poursuivent leur parcours en formation ou en CDD de trois mois minimum* ». Pas forcément dans les espaces verts. « *Notre rôle est de faire émerger des compétences mais aussi de restaurer la confiance, d'ouvrir le champ des possibles en les aidant à découvrir ce qu'ils aiment* ».

Savoir-faire et savoir-être vont de pair. Trois encadrants techniques et une conseillère en insertion professionnelle épaulent les salariés sur le terrain et dans leur vie quotidienne. Logement, santé, mobilité...

Pour lever les freins à l'emploi, rien ne vaut l'accompagnement personnalisé. Des stages permettent de se tester en situation de travail différente. Le chantier propose aussi des formations en informatique, en français ou aux premiers secours.

Au service des communes

Inutile de contacter le chantier d'insertion pour venir tondre la pelouse de votre jardin. Il ne travaille que pour des collectivités locales et des établissements publics, obligatoirement adhérents de l'association, équipée désormais en tondeuses autoportées. Le travail ne manque pas. « *Notre planning annuel est rempli dès le début de l'année* ». Plus compliqué est le recrutement. « *Quand le chômage baisse, les salariés en insertion sont - davantage encore - éloignés du marché du travail* ». Reste l'espoir, le sentiment d'être utile. « *Chacun est différent. Mais tout le monde progresse* ».

► **Ille et Développement** : 1 place du marché, 35 250 Saint-Aubin-d'Aubigné.
Tél. : 02 99 04 63 99 ;
<https://illeetdeveloppement.fr>



Les Écrannes, l'AMAP à la ferme

Dernière-née du paysage maraîcher, la ferme de Saint-Aubin-d'Aubigné vend ses légumes exclusivement sur place.



Salariée agricole pendant cinq ans à Maure-de-Bretagne et Servon-sur-Vilaine, Marine Petit s'est installée à son compte l'an dernier sur les terres de la grand-mère d'une amie. Sur une parcelle argileuse pentue de 2 ha, l'agricultrice cultive 5 500 m² de légumes bio, en partie sous serre. Avec tracteur mais dans le respect des principes agroécologiques du "sol vivant". Déjà les tomates se préparent tandis que les réserves de mâche, navets et épinards s'essoufflent au sortir de l'hiver.



Marine tient boutique le mercredi entre 16h et 19h. Quelques treteaux transforment la vieille étable en magasin à la ferme, ouvert une fois par semaine seulement. « *Je travaille seule. Comme la mécanisation, j'ai fait le choix d'une commercialisation simplifiée*

pour être efficace ». Les clients ont pris le pli, s'approvisionnant au passage en bière, farine, huile ou confiture de producteurs voisins. Depuis septembre, la maraîchère écoule l'autre volet de sa production en AMAP, constituée en association. Les adhérents se relaient pour assurer la distribution et la confection des paniers le vendredi à partir de 18h30.

Trente familles sont abonnées à l'une des deux formules proposées - 12 € ou 18 €. Une liste d'attente s'est formée. « *La première année d'activité, c'est le maximum que je pouvais fournir, s'excuse Marine. Mon objectif est d'atteindre rapidement 45 paniers, mon optimum économique* ».

Pour l'agricultrice, la vente directe était une évidence. « *C'est la meilleure façon de se réapproprier le contenu de son assiette, de retrouver notre lien à la terre, à la nature* ». Mais aussi de faire des rencontres. « *Je voulais être indépendante sans craindre l'isolement. L'AMAP crée ce lien précieux* ». Grâce à l'AMAP sont nées des envies de fresque du climat, de bal, de projection et de marché de Noël.



De l'autre côté de la route, un poulailler héberge 70 poules rousses. De bonnes pondeuses qui peuvent produire jusqu'à 350 œufs par semaine pour garnir les paniers. Les gallinacées sont nourries au grain de rebut de la ferme voisine Bréti'Graines et aux drèches de la microbrasserie Torr Penn d'Ercé-près-Liffré. Le circuit court est bouclé !

► **d'infos** : La ferme des Ecrannes / AMAP'tite ferme, vente à la ferme le mercredi (16h-19h), tél. : 06 74 19 24 19.



ILS FONT L'ÉCO

Envie recyclage Bretagne réveille les vieux matelas

L'entreprise d'insertion déménage son unité de démantèlement de matelas à La Mézière. Une activité économique durable qui ne manque pas de ressort(s).

Longtemps en sommeil, la filière de recyclage des matelas usagés sauve de la déchetterie 70 % des 5 millions de matelas vendus chaque année en France. Sept unités de démantèlement leur assurent une seconde vie. L'unique atelier breton est désormais situé à la Mézière où il occupe 4 000 m² de locaux dans la ZA de la Bourdonnais.

Etabli à Saint-Grégoire depuis 2015, l'activité avait besoin d'espace pour se développer dans un environnement de travail sécurisé et fonctionnel. « Jusqu'à présent, nous traitions jusqu'à 1 500 tonnes par an. Notre nouvelle ligne semi-automatisée devrait permettre d'en traiter 2 000 tonnes dès cette année, le double ensuite », calcule Auguste Herbouiller, responsable d'exploitation chez Envie Recyclage Bretagne.

Isolant ou combustible

Collectés dans des bennes dédiées en déchetterie, les matelas sont acheminés par Ecomaison, l'éco-organisme créé par les distributeurs et fabricants français de mobilier, agréé par les pouvoirs publics. Seuls les matelas « propres » sont du voyage.

Le démantèlement consiste à séparer les pièces métalliques, les pains de mousse en latex / polyuréthane et les textiles divers (laine, coton...). Les matières alvéolaires sont compactées en balles de 450 kg avant d'être expédiées vers une filière de valorisation ad

hoc. Environ 60 % du matelas est ainsi transformé en éléments de rembourrage, en tapis de sol, en isolant thermique ou phonique. « Le reste sert de combustible solide de récupération (CSR) pour alimenter des cimenteries, des chaufferies collectives et des réseaux de chaleur urbain ».

Pour rebondir

En charge des opérations techniques, Envie Recyclage Bretagne fait équipe avec Véolia qui assure la logistique et la valorisation des déchets recyclés. Filiale de la coopérative Ressources T, l'entreprise n'a pas la carrure de la multinationale de l'énergie. Mais elle sait y faire car elle pilote aussi une unité de traitement des déchets du BTP et un centre de dépollution du gros électroménager hors froid en Ille-et-Vilaine.

Dans l'immense entrepôt de La Mézière, onze salariés en insertion se relaient autour du convoyeur, encadrés par deux permanents. Ce sont eux qui font tourner la découpeuse et la presse à balles, disséquant les matelas pour mieux rebondir.

Aiguillés par le CDAS, We Ker ou Pôle emploi, les employés se forment une solide expérience d'opérateur de tri polyvalent en tournant sur les trois activités de l'entreprise. « Nos salariés apprennent à travailler à rythme constant aux standards du milieu industriel, en se formant à la manutention, à la préparation de commandes et à la conduite d'engins ». À l'issue de leur contrat, un quart d'entre eux poursuit son chemin en CDI ou en CDD de plus de six mois. Des difficultés de logement, de santé ? Une référente RH tient une permanence hebdomadaire pour lever les freins périphériques à l'emploi. Matin et soir, une navette véhicule les salariés sans voiture de Saint-Grégoire jusqu'à leur nouveau lieu de travail.



La Chambre des métiers, partenaire fidèle

Un nouvel atelier sur le thème du numérique a été organisé par le Val d'Ille-Aubigné et la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) de Bretagne, le 9 février, à Montreuil-le-Gast. Il a permis de sensibiliser les entreprises du territoire aux usages et aux risques numériques, favorisant les échanges sur leurs pratiques.

À la suite de cet atelier, la Communauté de communes et la CMA 35 ont signé une convention de partenariat pour trois ans afin de poursuivre le travail conjoint mené sur le développement économique du territoire et des entreprises artisanales locales.



Ça bouge dans les zones d'activité

ZA Bourdonnais

Chez **Curium PET France**, les travaux de l'unité de production de radiotraceurs se poursuivent. Cet investissement (15 M€) doit permettre de répondre aux besoins des établissements de santé du Grand Ouest en consommables indispensables aux examens pratiqués en médecine nucléaire.

ZA Ecoparc Haute Bretagne

Le bureau d'études **COSFI** emménage dans des locaux neufs au cœur de l'Ecoparc, enrichi d'une nouvelle offre locative tertiaire avec deux bureaux de 18 m² et une salle de réunion attenante.

Les travaux de la **fromagerie Germillotte** se poursuivent pour une mise en exploitation prévue à l'automne.

Une nouvelle implantation biomédicale

Distributeur de solution médicales pour les établissements et les professionnels de santé, l'entreprise **AVF Biomédical** (Groupe Finmed) a choisi Park Emeraude, à La Mézière, pour y implanter son siège social, ses activités administratives et logistiques dans un bâtiment neuf BBC. L'entreprise distribue des services et produits spécialisés (moniteurs, défibrillateurs, électrocardiographes, dispositifs urologiques, etc.), compte quatorze salariés et recrute régulièrement.



Le CODEVIA, qu'est-ce que c'est ?

Instance participative de réflexion et de débat, le conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné Codevia) est composé de citoyens et citoyennes engagés et indépendants.

ENSEMBLE, ils et elles :

- apportent une expertise citoyenne pour éclairer l'action publique ;
- font émerger des idées et imaginent des projets au profit du territoire et des habitant-es ;

- relaient et soutiennent les initiatives citoyennes.

Le Codevia a été installé en mai 2017 à l'initiative de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Les thématiques de travail

Au-delà des sollicitations de la Communauté de communes, le Codevia s'empare de sujets majeurs pour le développement du territoire et le mieux vivre des habitant-es comme l'alimentation durable,



la démocratie locale, la société inclusive, les transports & la mobilité, la biodiversité...

► Retrouvez les actions et contributions

du Codevia sur valdille-aubigne.fr/codevia
Vous souhaitez nous rencontrer, nous rejoindre, proposer des thèmes de travail ?

Contactez-nous :
codevia@valdille-aubigne.fr
02 99 55 53 36

Un brin de lecture

Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du Réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



Zack a perdu sa langue

E. Sofianos, T. Guittet, Six citrons acides, 2022

La langue de Zack a disparu d'un coup, sans explication. Son père, son frère et lui-même partent à sa recherche. Cet album tendre, poétique et avec une chute délicieuse, joue avec la langue... française. Un véritable plaisir autant à la lecture qu'à l'écoute, à partager pour délier toutes les langues.

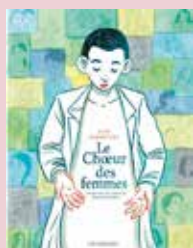


Les oiseaux ne se retournent pas

N. Nakhlé, Delcourt, 2020

Ce roman graphique est puissant car c'est celui de toutes les guerres, de tous les exils. Il raconte l'histoire de Nina qui doit fuir son pays en guerre et de Bacem qui a posé les armes pour vivre libre. C'est avec émotion que l'on découvre ces destins. L'originalité du graphisme sert le propos avec poésie et originalité.

• **BD préférée de la sélection Cap BD 2022 catégorie Découverte.**



Le chœur des femmes

A. Mermilliod, Le Lombard, 2021

Adaptation du livre de Martin Winckler, cette bande dessinée nous raconte les aprioris, les jugements, les questionnements d'une jeune interne en gynécologie. Petit à petit, nous la voyons se transformer en développant son humanité davantage que les techniques médicales. Un plaidoyer sur l'écoute et le respect des différences.

• **BD préférée de la sélection Cap BD 2022 catégorie Expert.**



À vos agendas

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

Médiathèque de Melesse

La médiathèque fête ses 10 ans !

du 31 mars au 01 avril 2023

L'équipe vous propose à cette occasion un panel d'animations : ateliers, spectacle, escape game... , tout public

Réservations : 02 99 13 24 66 - Gratuit

Bibliothèque de Saint-Aubin d'Aubigné

- **Bébés lecteurs, le 11 mars 2023 à 9h30**

Lecture d'albums jeunesse autour du tapis de lecture :

le petit hérisson partageur, jeune public

Réservations : 02 99 55 52 04 bibliotheque@saint-aubin-daubigne.fr - Gratuit

- **Lecture à voix haute, le 13 avril 2023 à 10h30**

Sélection de texte lus à voix haute sur le thème de l'Afrique, public adulte

Réservations : 02 99 55 52 04 bibliotheque@saint-aubin-daubigne.fr - Gratuit

- **Bébés lecteurs, le 15 avril 2023 à 9h30**

En fanfare ! Découverte d'albums jeunesse sur le thème du cirque, jeune public

Réservations : 02 99 55 52 04 bibliotheque@saint-aubin-daubigne.fr - Gratuit

- **Et toi tu lis quoi !, le 28 avril 2023 à 17h30**

Club de lecture Ados, à partir de 10 ans sur la mythologie dans la littérature jeunesse

Réservations : 02 99 55 52 04 bibliotheque@saint-aubin-daubigne.fr - Gratuit

Et aussi le fête du court métrage, le printemps des poètes...

Toute l'actualité du réseau sur Facebook :

[lecturepubliquevaldilleaubigne](https://www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne)

► + d'infos : Hélène GRUEL, chargée de la lecture publique au Val d'Ille-Aubigné, 02 99 69 86 89 ou helene.gruel@valdille-aubigne.fr



UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES...

Les arbres majestueux de Langouët en hiver

Le Val d'Ille-Aubigné possède de nombreux trésors patrimoniaux dont des arbres remarquables comme les chênes et les hêtres de Langouët, la châtaigneraie de La Mézière, le chêne du Plessis à Melesse, les arbres du canal d'Ille-et-Rance, le cryptomeria de Saint-Médard-sur-Ille, les deux chênes de Gahard et le frêne de Montreuil-le-Gast.

Episode 1 : Langouët

Dans son livre *Si Langouët nous était conté* (1991), Jean de Laubier écrit : « *Les anciens chênes séculaires de l'ancien parc du château du Coudray semblent être aujourd'hui les témoins muets d'une longue période qui précéda la Révolution. Comme pour nous inciter au rêve* ».

Les spécialistes font remonter l'âge des chênes pédonculés champêtres au XVII^e siècle. Sur l'un des neuf spécimens figurait jadis une statue de la Vierge, une antique pratique païenne, christianisée notamment en culte marial.

Calculée à 1,30 m du sol, la circonférence de ces beaux arbres varie de 3,36 m à 6,55 m. Le plus ancien d'entre eux serait âgé de 350 ans à 400 ans.

Toujours dans le parc du Coudray, un hêtre a subi les affres du temps mais conservé toute sa majesté. Âgé de 300 ans à 350 ans, il mesure 5,30 m de circonférence.

Guy Castel, association Bas Champ

► Pratique

- Sur l'espace public, deux résineux d'un âge respectable devant la mairie et sur une propriété privée, les chênes pédonculés tricentennaires mais visibles depuis la rue principale, face à la mairie.
- Le hêtre est visible de la route qui mène du bourg au domaine de Coudray, entre le Moulin et la Bergerie. Une croix de chemin médiévale en granit se trouve à son pied.
- Deux beaux arbres – un châtaigner et une aubépine rouge – ont été abattus au début du XXI^e siècle au Bois de Nid de Cors.



Vous connaissez les arbres remarquables du Val d'Ille-Aubigné ? Transmettez vos informations à communication@valdille-aubigne.fr. Nous les diffuserons dans les pages du magazine.

VAL D'ILLE-AUBIGNÉ
MOBILITÉS

Libre de se détendre

Avec 3 gares sur le territoire,
rejoignez Rennes reposé.e

Avec la
participation
de

